

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 FÉVRIER 2019



NOTE DE PRÉSENTATION BUDGETS PRIMITIFS 2019

BUDGET 2019 :

« Depuis mon élection, avec mon équipe, nous gérons l'argent des Beaucairois avec rigueur, le moindre euro est contrôlé. Le budget 2019 est celui de la continuité : ambition et responsabilité, au service du développement de notre ville »

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

- **CONSTANCE**
- **BONNE GESTION**
- **AMBITION**
- **DÉVELOPPEMENT**



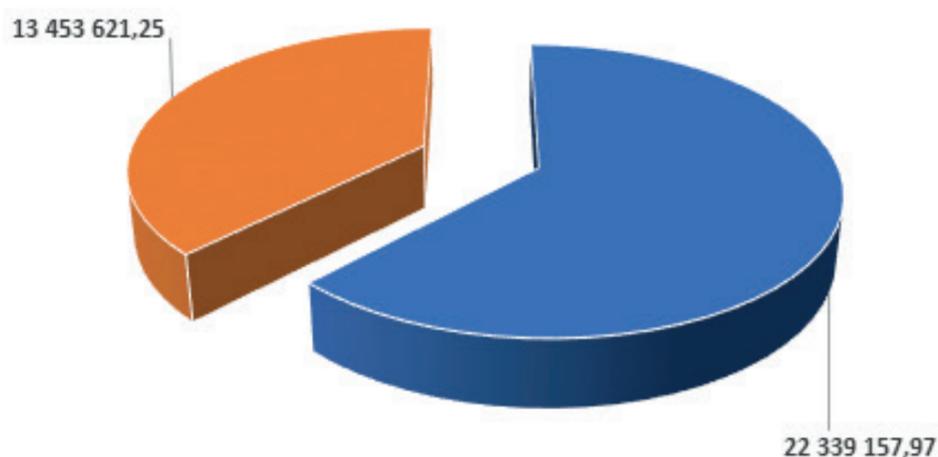
MAIRIE DE
BEAUCAIRE
Provence - Camargue

BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES 2019

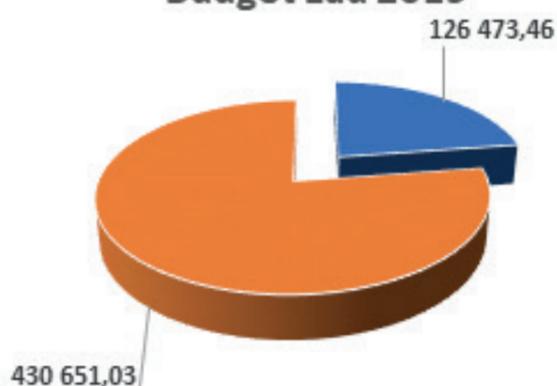
40 140 724,58 €

Un budget au service des Beaucairois

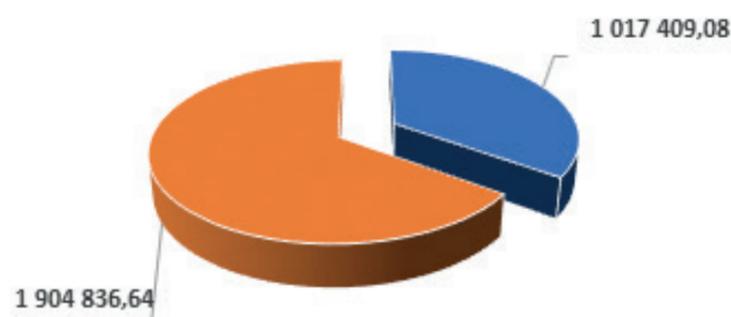
Budget Ville 2019



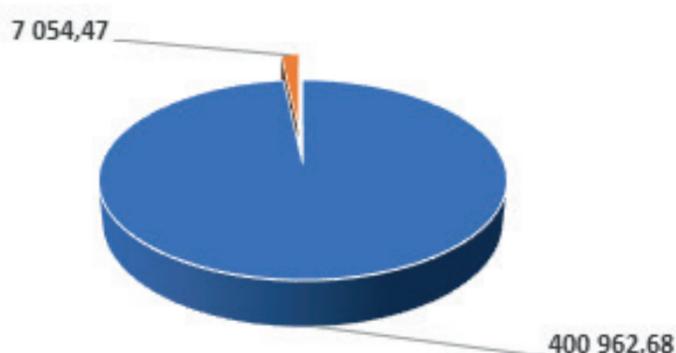
Budget Eau 2019



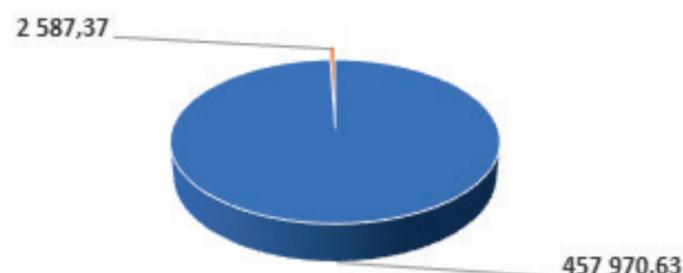
Budget Assainissement 2019



Budget Fêtes 2019



Budget Culture Taurine et Equestre
2019



Investissement

Fonctionnement

L'année 2019 est encore une année d'incertitude. Le gouvernement a promis l'ouverture de grands chantiers de réformes qui vont impacter les collectivités territoriales.

La réforme de la fiscalité locale annoncée en 2017 devrait aboutir durant l'été 2019. La question de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation est encore en chantier. Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, avançait qu'« il y a deux grandes familles de compensations, le transfert d'impôts d'une collectivité à une autre et le partage de l'impôt national ». Par ailleurs, le mouvement des gilets jaunes fait émerger des interrogations quant à l'opportunité d'une réflexion globale sur la fiscalité nationale.

Selon les annonces du gouvernement, l'année 2019 devrait connaître la réforme de la fonction publique et celle des retraites. La réforme de la fonction publique serait axée sur quatre orientations qui sont la rémunération au mérite, l'ouverture aux contractuels, le dialogue social et les parcours professionnels. Le temps de travail et la protection sociale complémentaire devraient aussi être abordés en ce qui concerne la fonction publique territoriale. Concernant les retraites, les grandes orientations devraient être présentées durant le premier semestre 2019.

Le rapport de la mission parlementaire composée des députés Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergue propose de renforcer les prérogatives de la police municipale par une professionnalisation accrue en érigeant l'Etat comme pilote de l'ensemble du dispositif de coopération entre la police municipale et la police nationale.

Une nouvelle loi sur le vieillissement est en préparation. Une grande concertation avait été lancée et avait fait ressortir l'attachement de ceux qui ont répondu pour leur préférence à vieillir chez eux, sans devoir aller dans des établissements spécialisés. Ce sondage conforte le programme de construction du nouveau quartier Sud Canal qui verra sortir de terre des appartements pour les personnes âgées afin qu'elles puissent continuer à vivre sur la commune en toute indépendance mais dans un cadre adapté. Ces constructions feront partie d'un parcours résidentiel sur la commune où chaque moment de la vie trouvera une réponse en matière de logement.

Devant tant d'incertitudes, la municipalité a pris le parti d'être prudente pour élaborer le Budget Primitif 2019. En effet, l'Etat ne nous a transmis ni les bases d'imposition, ni le montant des dotations à ce jour. D'autre part, une gestion en bon père de famille impose d'évaluer objectivement et avec sincérité les dépenses et les recettes en tenant compte des éléments en notre possession.



LE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	BP 2019
Impôts et taxes	14 413 000.00€
Dotations et participations	3 920 500.00€
Produits des services et du domaine	555 000.00€
Atténuations de charges	278 550.00
Autres recettes	339 290.00€
Excédent de fonctionnement	2 577 817.97€
Total des recettes réelles de fonctionnement	22 084 157.97€
Recettes d'ordre	255 000.00€
Total des recettes de fonctionnement	22 339 157.97€

Impôts et taxes	BP 2019
Taxe d'habitation	2 750 000.00 €
Taxe foncière sur le foncier bâti	5 550 000.00 €
Taxe foncière sur le foncier non bâti	350 000.00 €
Dotation de solidarité communautaire	720 000.00€
Attribution de compensation communautaire	3 950 000.00€
Fonds de Péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	200 000.00€
Autres taxes	893 000.00€
Total	14 413 000.00€

La question de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20% des ménages qui en paient encore est toujours en débat. Après avoir été annoncée à plusieurs reprises par le président de la République, le ministre de l'économie et des finances a ouvert la voie à son abandon car la question serait à l'ordre du jour du grand débat national. Néanmoins, le Conseil Constitutionnel pourrait s'opposer à un tel abandon car ses membres avaient validé le dispositif de dégrèvement mis en place par la loi de finances de 2018 en se laissant « la possibilité de réexaminer ces questions en fonction notamment de la façon dont sera traitée la situation des contribuables restant assujettis à la taxe d'habitation dans le cadre la future réforme ». Et pendant ce temps, les communes sont dans l'expectative ...

Dotations et participations	BP 2019
Dotation Globale de Fonctionnement	
Dotation forfaitaire	600 000.00€
Dotation de Solidarité Urbaine	2 050 000.00€
Dotation Nationale de Péréquation	150 000.00€
Participations	
Etat	0
Département	10 500.00€
Autres organismes	670 000.00€
Attributions de péréquation et de compensation	
Dotation unique de compensations spécifiques TP	0
Compensations exonérations taxes foncières	50 000.00€
Compensations exonérations taxes d'habitation	380 000.00€
Dotation de recensement	3 000.00€
Dotation pour titres sécurisés	7 000.00 €

La commune a choisi de voter son budget en février depuis l'an dernier afin d'assurer la continuité de la réalisation des projets. Les impacts positifs sont évidents mais la conséquence négative induite est que l'Etat ne nous a pas communiqué les dotations et les bases d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti au moment où nous votons le budget. Nous nous devons donc d'être prudents surtout face à l'incertitude des décisions gouvernementales.



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement	BP 2019
Charges à caractère général	4 001 725.00 €
Charges de personnel	12 200 000.00 €
Charges de gestion courante	2 164 000.00 €
Charges financières	366 880.00 €
Charges exceptionnelles	649 950.00 €
Dépenses imprévues	120 602.97 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	19 503 157.97 €
Virement à la section d'investissement	2 229 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	607 000.00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 836 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement	22 339 157.97 €

Charges à caractère général	
Achats de fournitures	1 584 125.00 €
Achats de services	2 280 880.00 €
Impôts et taxes	136 720.00 €

Charges de personnel	BP 2019
Total	12 200 000.00 €

Le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) mis en œuvre dans les trois fonctions publiques a pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et améliorant leurs perspectives de carrière sur la période 2016-2020. Il se traduit par la transformation d'une partie des primes en points d'indice en vue d'une amélioration du niveau des retraites et induit une augmentation des indices de début et de fin de carrière ; une amélioration des déroulements de carrière ; la possibilité pour chaque fonctionnaire d'effectuer une carrière sur au moins deux grades.

Le décret n°2017-1736 du 21 décembre 2017 portant report de la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions statutaires relatives à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) et applicables aux fonctionnaires de l'Etat, aux fonctionnaires territoriaux et aux fonctionnaires hospitaliers a gelé le dispositif pour l'année 2018. Les revalorisations s'appliquent à nouveau à partir du 1er janvier 2019.

La masse salariale va donc nécessairement augmenter suite à ces réformes nationales.

L'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement*	BP 2019
Subventions d'investissement reçues	2 110 954.44 €
Emprunts et dettes assimilés	0.00 €
Immobilisations corporelles	0.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	440 000.00 €
Autres immobilisations financières	0.00 €
Produits de cession	4 655 000.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 100 000.00 €
Excédent d'investissement 2018	1 161 666.81 €
Total des recettes réelles d'investissement	10 467 621.25 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	607 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	2 229 000.00 €
Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 986 000.00 €
Total des recettes d'investissement	13 453 621.25 €

*y compris restes à réaliser

RECOURS A L'EMPRUNT

Aucun emprunt ne sera contracté en 2019 (comme en 2017 et 2018).

Promesse tenue encore cette année avec la poursuite du plan de désendettement qui avait été présenté par le Maire en 2016.

La commune remboursera encore près de 1,8 million d'euros en 2019.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Un effort de plus de 13 millions d'euros qui bénéficient aux Beaucairois, à l'économie et à l'emploi !

Les dépenses d'investissement	BP 2019
Immobilisations corporelles en cours	6 249 816.00 €
Emprunts et dettes assimilés	1 790 000.00 €
Dépenses imprévues	512 482.87 €
Autres immobilisations financières	20 000.00 €
Restes à réaliser	4 476 322.38 €
Total des opérations réelles d'investissement	13 048 621.25 €
Opérations de transfert entre sections	255 000.00 €
Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	405 000.00 €
Total des dépenses d'investissement	13 453 621.25 €
Virement de la section de fonctionnement	2 229 000.00 €
Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 986 000.00 €
Total des recettes d'investissement	13 453 621.25 €

QUELQUES-UNS DES GRANDS PROJETS 2019

Le futur nouveau quartier Sud Canal

L'opération Sud Canal se poursuit. En 2018, de nombreuses études (montage du dossier pour les études d'archéologie préventive, étude d'impact au cas par cas, enquête publique pour la création de la ZAC) ainsi que des acquisitions foncières, nécessaires à la constitution du dossier d'aménagement, ont été menées. En 2019, les travaux vont pouvoir commencer par des démolitions.

Ce projet majeur porté par la municipalité est l'un des leviers du développement économique de la ville.

1 351 799,80 € sont inscrits au budget 2019 pour cette opération.

Subventions façades

Le centre ancien est un des éléments incontournables du patrimoine du département du Gard. La municipalité se fait un devoir de tout mettre en œuvre pour contribuer à sa sauvegarde. Pour cela, les propriétaires, situés dans le périmètre concerné, ont l'obligation de refaire la façade de leur immeuble. Consciente que cela représente un coût important pour les propriétaires, la municipalité met en place un système attractif de subventionnement.

L'enveloppe prévue pour cette aide est de 250 000€ en 2019.

L'Ecole Garrigues Planes

Il y a quelques mois, le conseil d'école de Garrigues Planes s'était prononcé sur un cahier des charges à l'unanimité et les enseignants avaient pu faire part au Maire et à son équipe de tous leurs souhaits.

Depuis, le projet d'extension et de réhabilitation a bien avancé. En effet, à l'issue d'un concours d'architecte (rendu obligatoire par la loi vu les montants de travaux en jeu) l'équipe d'architectes a été retenue parmi 49 équipes candidates selon une procédure réglementée associant plusieurs élus d'opposition. L'équipe enseignante a aussi été conviée à préciser certaines demandes.

La phase concrète va maintenant pouvoir démarrer.

L'inauguration de la nouvelle école maternelle (6 classes) est prévue au printemps 2020. Elle sera suivie de la réhabilitation de l'actuel bâtiment, une fois que les enfants auront été déplacés dans le bâtiment neuf. Le bâtiment réhabilité accueillera 9 classes élémentaires.

Des subventions ont été demandées à l'Etat, au conseil régional et au conseil départemental pour ces travaux lourds encore jamais entrepris par le passé.

La commune a contracté une convention de mandat avec la Société Publique Locale Terre d'Argence pour l'accompagner dans la réalisation de ce projet.

Le montant prévisionnel du coût de l'opération est de 4 990 000€ T.T.C.

1 681 250,40 € TTC pour 2019.

L'école Nationale

Plusieurs réunions ont été organisées avec les enseignants à propos de la réhabilitation et de l'extension de l'école Nationale. Les enseignants ont donc pu exprimer leurs demandes et leurs besoins. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Société Publique Locale Terre d'Argence afin d'assister la commune dans la réalisation du projet. Elle a aussi pour mission d'identifier les financeurs et d'accompagner la commune dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Ce projet a pris du retard car le projet initialement arbitré a dû être totalement remis en question suite à la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP/CE1 qui a totalement chamboulé le projet initial. De plus, cette école est en Site Patrimonial Remarquable (ex secteur sauvegardé), ce qui confère au projet des délais nettement plus importants que sur l'école Garrigues Planes et cette école est également enclavée et les travaux se feront en site occupé.

Le coût prévisionnel de l'opération est d'environ 4 680 000€ TTC

2019 : 513 186,67 €

Les aires de jeux

En 2019, en plusieurs endroits de la ville, des jeux flambant neufs viendront prendre la place des jeux vétustes. Ce sera le cas dans certaines écoles. D'autre part, l'aire de jeux du champ de foire sera entièrement changée et repensée dans le cadre de l'amélioration des abords de la base nautique. D'autres sites, dans différents quartiers de la ville, feront par la suite peu à peu peau neuve.

Malgré les baisses de dotations de l'Etat aux communes, la municipalité prend soin des petits Beaucairois et améliore peu à peu le quotidien (en partant de loin !).

Aucun marché public de jeux n'existait à son arrivée et la municipalité a dû totalement repenser un cahier des charges. Pour rappel : à l'arrivée de la nouvelle municipalité, beaucoup de jeux avaient dû être démontés pour des raisons de sécurité.

Aires de jeux dans les écoles en 2019 :

- Maternelle Garrigues Planes : 4 000 €
- Maternelle Puech Cabrier : 22 500 €
- Maternelle Moulinelle : 27 000 €

D'autre part, l'aire de jeux du champ de foire sera entièrement changée et repensée dans le cadre de l'amélioration des abords de la base nautique pour un montant de 123 019 €.

Toitures

Depuis 4 ans, malgré les baisses de dotations de l'Etat aux communes, la nouvelle municipalité a entrepris de très nombreux travaux pour rattraper peu à peu le retard important accumulé, notamment sur l'état des bâtiments (pas ou peu entretenus pendant de longues années).

En 2019, la réfection des toitures se poursuit :

- École Moulinelle (maternelle et cantine) : 230 000 €
- École élémentaire Puech Cabrier : 7 600 €
- Crèche municipale : 5 100 €
- Gymnase Angelo Parisi et Elie Ribière : 55 890 €
- Autres équipements sportifs (Baska, dojo, F. Lamouroux) : 6 160 €

Voiries communales (hors opérations spéciales)

Pour entretenir les voiries et les maintenir en bon état, en 2019, la municipalité inscrit 607 900 € au budget primitif 2019.

Une augmentation de 50% de ce budget par rapport aux années précédentes pour l'amélioration du cadre de vie des habitants !

Ce montant ne comprend pas les travaux de la rue de Nîmes (opération spéciale)

La Rue de Nîmes

La rue de Nîmes va faire l'objet en 2019 de travaux de mise aux normes de la voirie et de renouvellement des réseaux humides.

Les travaux permettront notamment de sécuriser les déplacements des piétons et PMR en ralentissant la vitesse des véhicules et en créant un espace qui leur sera dédié. Enfin, le renouvellement des réseaux permettra d'améliorer le patrimoine communal et de protéger l'environnement.

Le budget prévisionnel pour cette opération est de 289 856 € pour la voirie (budget ville) ; 400 000 € pour l'assainissement et 215 000 € pour les réseaux d'eau (budgets annexes).

Capitainerie

La capitainerie actuelle doit être déplacée dans le cadre du projet Sud Canal. Ce sera chose faite en 2019.

En 2019, 261 000 € T.T.C. sont inscrits au budget à cet effet.

La base nautique

Ce lieu unique est le berceau de nombreux champions d'aviron. Il mérite un aménagement global qui puisse satisfaire les Beaucairois et les touristes. La municipalité a acheté l'ancien bar Le Camargue pour compléter les locaux de l'actuelle base nautique.

Il est même envisagé que Beaucaire soit retenue comme base arrière pour les Jeux Olympiques 2024 en aviron.

Cette candidature est portée par la préfecture du Gard, la Ville et le club d'aviron.

40 000 € sont inscrits en 2019 pour l'étude.

Le Pôle d'Echange Multimodal

La commune souhaite à terme que la halte SNCF (propriété de la SNCF) soit mieux valorisée et plus utile à la population de notre bassin de vie. Ceci n'ayant été fait par personne jusqu'ici, la Mairie souhaite prendre les choses en main et aussi améliorer l'accessibilité de la halte SNCF (création de trottoirs pour s'y rendre, amélioration des accès) et y développer l'intermodalité (un arrêt de la navette municipale y sera ainsi par exemple ajouté au 1er janvier 2019). Le Maire souhaite également que la SNCF et le conseil régional (compétent en matière de transports régionaux) améliorent la desserte de la halte SNCF (actuellement beaucoup de trains de la ligne Avignon Nîmes passent mais ne s'arrêtent pas, or, les Beaucairois, notamment les plus modestes et ceux vivant en quartiers dits prioritaires, ont aussi besoin de modes de transports pour accéder à l'emploi). Enfin, le Maire souhaite l'installation d'un distributeur de billets sur le site, équipement qui manque cruellement depuis toujours et empêche un comptage sérieux du nombre de voyageurs.

Mais avant d'obtenir et de faire tout cela, la première étape est le lancement des études préalables obligatoires imposées par le conseil régional pour tout projet de pôle d'échange multimodal. Ces études (d'un montant de 89 000€) débutent en ce moment avec l'accord du conseil régional, le Maire ayant inscrit la somme au budget municipal et ayant depuis mandaté la Société Publique Locale Terre d'Argence pour mener à bien ce projet.

Vendredi 23 novembre 2018, un rendez-vous avait été organisé avec les services du conseil régional pour parvenir à une entente sur le cahier des charges technique des études obligatoires et pour pouvoir prétendre éventuellement à un subventionnement de 50% du conseil régional sur ces études. Sans l'autorisation écrite préalable du conseil régional pour démarrer les études, aucun subventionnement n'est en effet possible. Le dossier de demande de subvention de Beaucaire sera étudié par les élus du conseil régional... en avril 2019.

Un comité de pilotage associant notamment la SNCF, le conseil régional, le conseil départemental et la communauté de communes se tiendra à l'initiative de la Mairie au premier trimestre 2019. Encore un dossier jamais traité par le passé et qui avance !

89 000 € sont inscrits au budget 2019 pour cette étude.

Les Bornes d'arrêt minute

Après l'installation d'une borne d'arrêt minute pour 2 places de stationnement dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cours Sadi Carnot et du quai de la Paix, la Mairie a lancé un appel d'offres contenant notamment ce type d'équipement. Des bornes seront déployées sur plusieurs axes commerçants du centre-ville. Ces bornes permettent une bonne rotation des clients des commerces de proximité.

100 000€ seront consacrés au déploiement de ce dispositif en 2019.

La Croix Couverte

Située en entrée de ville, la Croix Couverte est un élément patrimonial important de Beaucaire. La municipalité travaille sur ce dossier majeur avec les Bâtiments de France. L'objectif est de mettre hors d'eau ce monument, de le réhabiliter, d'y installer une copie de ladite croix (l'originale étant exposée et protégée dans le musée du Château) mais aussi de mettre en valeur ce monument, d'aménager ses abords, de le mettre en lumière la nuit et de faire enfouir les réseaux électriques qui gâchent son aspect visuel. Cette année 2019 sera consacrée aux études approfondies sur ce dossier et aux recherches de cofinancements (les demandes de subventions se faisant un an à l'avance pour ce type de travaux).

30 000 € sont inscrits au budget 2019 pour cette étude.

La route de Saint-Gilles et la route de Nîmes

Dans le cadre de ses projets futurs, la municipalité lance des études sur la réhabilitation complète (voirie et réseaux) de la route de Saint-Gilles et de la route de Nîmes.

45 000 € sont inscrits au budget 2019 pour mener des études.

Centre Commercial de la Moulinelle

Le dynamique Centre commercial de la Moulinelle connaîtra d'importants travaux en 2019. Cet équipement économique important dudit quartier, qui abrite plusieurs commerces de proximité ainsi que la Mairie annexe et une salle de sport, est aujourd'hui vétuste, austère et inapproprié commercialement. Les copropriétaires (la Mairie à près de 90%, le pharmacien et le coiffeur) ont lancé les études au deuxième semestre 2017. Aujourd'hui, après le rachat par la Mairie de la boulangerie OUESLATI cet hiver 2018, les dernières études sont en cours et les copropriétaires se sont fixés comme objectif un lancement des travaux à l'été 2019.

Plusieurs options restent à trancher mais les travaux devraient être de l'ordre de 700 000 € pour la commune.

LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET « EAU »

Les recettes de fonctionnement – Budget Primitif 2019

Recettes réelles	110 000.00 €
Recettes d'ordre	2 471.00 €
Excédent de fonctionnement	14 002.46 €
TOTAL	126 473.46 €

Les dépenses de fonctionnement – Budget Primitif 2019

Dépenses réelles	21 473.46 €
Dépenses d'ordre	105 000.00 €
TOTAL	126 473.46 €

Les recettes d'investissement – Budget Primitif 2019

Recettes réelles	60 000.00 €
Recettes d'ordre	145 000.00 €
Recettes reportées	0 €
Excédent d'investissement	225 651.03 €
TOTAL	430 651.03 €

Les dépenses d'investissement – Budget Primitif 2019

Dépenses réelles	158 079.28 €
Dépenses d'ordre	42 471.00 €
Dépenses reportées	230 100.75 €
TOTAL	430 651.03 €

LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement – Budget Primitif 2019

Recettes réelles	480 000.00 €
Recettes d'ordre	116 473.00 €
Excédent de fonctionnement	420 936.08 €
TOTAL	1 017 409.08 €

Les dépenses de fonctionnement – Budget Primitif 2019

Dépenses réelles	562 171.08 €
Dépenses d'ordre	455 238.00 €
TOTAL	1 017 409.08 €

Les recettes d'investissement – Budget Primitif 2019

Recettes réelles	113 000.00 €
Recettes d'ordre	515 238.00 €
Recettes reportées	34 182.00 €
Excédent d'investissement	1 242 416.64 €
TOTAL	1 904 836.64 €

Les dépenses d'investissement – Budget Primitif 2019

Dépenses réelles	1 136 210.42 €
Dépenses d'ordre	176 473.00 €
Dépenses reportées	592 153.22 €
TOTAL	1 904 836.64 €

LE BUDGET DES FETES ET DE LA CULTURE TAURINE ET EQUESTRE

La commune de Beaucaire est connue pour ses fêtes qui attire un public toujours plus nombreux de Beaucairois et de visiteurs. Beaucaire perpétue les traditions avec notamment le défilé de la Madeleine et les courses camarguaises. En 2019, le public retrouvera les festivités qu'il affectionne. Ces fêtes contribuent à l'attractivité et au rayonnement de la Ville.

Budget Fêtes – Budget Primitif 2019

Fonctionnement dépenses 400 962.68 €	Fonctionnement recettes 400 962.68 €
Investissement dépenses 7 054.47 €	Investissement recettes 7 054.47 €

Les charges à caractère général s'élèvent à 394 800.00 € financées par la participation de la Ville à hauteur de 356 000.00 €.

Les dépenses de fonctionnement correspondent, en majeure partie, au règlement des groupes qui participent aux animations et aux prestations de service (sécurité, régie technique...).

Budget Culture Taurine et Equestre – Budget Primitif 2019

Fonctionnement dépenses 457 970.63 €	Fonctionnement recettes 457 970.63 €
Investissement dépenses 2 587.37 €	Investissement recettes 2 587.37 €

Les charges à caractère général s'élèvent à 359 426.00 € financées par la participation de la Ville à hauteur de 255 000.00 €.

Les dépenses de fonctionnement permettent d'organiser les courses camarguaises, les Encierros, les Abrivados, les Bandidos, les rencontres équestres, le spectacle taurin.

Les recettes de fonctionnement, liées aux entrées aux manifestations, sont estimées à 115 000.00€.

